

**MOHAMMAD
AMIN VALIAN
IRAN**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

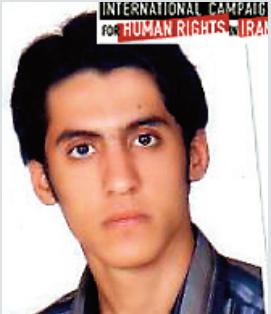


**UN AN APRÈS
METTEZ FIN
AUX PROCÈS
INÉQUITABLES**

AIDEZ-NOUS MOHAMMAD AMIN VALIAN

Mohammad Amin Valian, un étudiant de l'université de Damghan âgé de 20 ans qui milite au sein de l'Association islamique, une organisation étudiante, a été arrêté le 12 janvier 2010 après avoir participé à une manifestation anti-gouvernementale de grande ampleur lors de la fête religieuse de l'Achoura, le 27 décembre 2009. Cette manifestation avait été organisée pour protester contre le résultat de l'élection controversée du mois de juin et les violations des droits humains qui ont suivi.

Mohammad Amin Valian a été transféré vers un lieu inconnu après la publication – dans une revue éditée par des étudiants bassidjis (miliciens volontaires placés sous le contrôle du Corps des gardiens de la révolution) de l'université de Damghan – d'un article demandant qu'il soit puni. Il a comparu le 3 février 2010, dans le cadre d'un procès collectif « pour l'exemple » de personnes accusées d'avoir participé aux manifestations de l'Achoura, sous l'inculpation d'« inimitié à l'égard de Dieu et corruption sur terre », de « rassemblement et collusion dans l'intention de porter atteinte à la sécurité nationale », d'« activités de propagande contre le régime » ainsi que d'« outrage à des représentants de l'État » parce qu'il aurait jeté une pierre et crié : « Mort au dictateur ».



Mohammad Amin Valian

« Ceux qui s'opposent au régime vertueux et [au guide] sont considérés comme des émeutiers et aux termes de la charia [droit musulman] ils doivent être exécutés. Au sein de l'oumma islamique, ceux qui veulent semer la terreur avec des fusils ou des armes blanches [comme des couteaux] sont considérés comme des Mohareb [ennemis de Dieu] et aux termes de la charia et de la législation, ils doivent être exécutés... Étant donné que les limites ont été définies et que l'ultimatum final a été lancé, nous ne ferons preuve d'aucune clémence à l'égard de ceux qui manifestent et agissent contre le régime et la sécurité nationale. »

Hojjat ol Eslam val Moslemin Gholamhossein Mohseni Ejei, Procureur général, janvier 2010.

Dans un premier temps, les autorités n'ont ni confirmé son identité ni reconnu qu'il avait été condamné à la peine capitale. Cependant elles ont changé d'attitude après le lancement d'une campagne destinée à lui sauver la vie, et le procureur de Téhéran a reconnu qu'il se trouvait dans le quartier des condamnés à mort. Il a été fait appel de sa condamnation et en mai 2010, la sentence capitale a été commuée en une peine de trois ans et demi de prison.

AGISSEZ

**VEUILLEZ ÉCRIRE
EN TERMES COURTOIS
AU RESPONSABLE
DU POUVOIR JUDICIAIRE :**

- saluez la commutation de la condamnation à mort prononcée contre Mohammad Amin Valian mais dites-vous préoccupé par le fait qu'il a été emprisonné à l'issue d'un procès inéquitable ;
- demandez instamment aux autorités de procéder en urgence à un réexamen de sa condamnation et de sa peine ;
- exhortez les autorités iraniennes à veiller à ce que, pendant son incarcération, Mohammad Amin Valian puisse avoir des contacts avec sa famille, consulter son avocat et avoir accès à des soins médicaux appropriés.

Envoyez vos lettres au :

Responsable du pouvoir judiciaire
Ayatollah Sadegh Larijani
Office of the Head of the Judiciary
Pasteur Street, Vali Asr Avenue,
south of Serah-e Jomhouri,
Téhéran, 1316814737

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

Formule d'appel :

Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Courriel :

info@dadiran.ir
bia.judi@yahoo.com

(dans le champ réservé à l'objet,
veuillez écrire : FAO Ayatollah Larijani)

